BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 5740

63 – PUY-DE-DÔME

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CLERMONT-FERRAND

Extrait de jugement

Date : 10 juillet 2026.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
LE CLOS DU MIDI 1.
Forme : Syndicat de copropriété.
Activité : Non précisée.
Adresse : 2, 4 et 6, impasse des Chardonnerets, 63800 Cournon-d'Auvergne.
Complément de jugement : Ordonnance du 10 juillet 2026, désignant au visa de l'article 29-1 de la Loi du 10 juillet 1965, la SELAS AJ UP, prise en la personne de Maître Grégory WAUTOT, 32 rue Blatin 63000 Clermont-Ferrand, en sa qualité d'Administrateur provisoire du syndicat des copropriétaires de l'Immeuble "LE CLOS DU MIDI 1" sis 2, 4 et 6 impasse des Chardonnerets à Cournon d'Auvergne (63800). Les créanciers sont avisés d'avoir à déclarer leurs créances entre les mains de Maître Grégory WAUTOT, dans un délai de trois mois à compter de la publication au BODACC. L'ordonnance de désignation emporte suspension de l'exigibilité des créances en application du I de l'article 29-3 de la Loi du 10 juillet 1965, soit douze mois. N° RG : 2026-135770 - N° 26/176